



## PRÉFET DE LA MOSELLE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### INVITATION PRESSE

Metz, le 7 octobre 2021

#### RECHARGE DE LA NAPPE PHRÉATIQUE

##### Comité de suivi de nappes

L'arrêt de l'activité minière dans le bassin houiller et la diminution continue des prélèvements en eau industrielle et en eau potable conduisent depuis plusieurs années à une recharge de la nappe des Grès du Trias Inférieur qui tend vers un retour progressif à son niveau naturel.

Il s'agit d'un phénomène qui se différencie de l'inondation par débordement de cours d'eau. Le risque est avéré, et le phénomène a déjà causé des premiers dégâts dans certaines communes du secteur ouest du bassin houiller (traces d'humidité dans les bâtiments, moisissures, inondation des sous-sols...). Sa manifestation sera cependant très progressive puisque certaines communes ne seront impactées que dans 30 ou 40 ans.

L'État, en charge de l'après-mines depuis la liquidation de Charbonnages de France, est aux côtés des territoires du Bassin Houiller pour faire face à ce phénomène et les protéger des dommages potentiels.

L'État s'engage à déployer et assurer le fonctionnement des moyens de pompage permettant de **maintenir le niveau de la nappe à moins 3 mètres sous les constructions réalisées avant 2021** situées en zone d'affaissements miniers ainsi que dans tous les secteurs protégés historiquement par le rabattement des eaux d'exhaure.

Le préfet de la Moselle organise un comité de suivi de la reconstitution de la nappe des Grès du Trias Inférieur le 8 octobre 2021 pour préciser les engagements de l'État en matière d'études, de mise en place des moyens de surveillance, et de réalisation des travaux de forage et pompage. Il sera accompagné des services et opérateurs techniques de l'État : la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, la direction départementale des territoires, GEODERIS (Groupement d'Intérêt Public (GIP) constitué par le ministère de la transition écologique et solidaire) le département prévention et sécurité minière du bureau de recherches géologiques et minières, l'agence de l'eau et l'ARS Grand Est.

**Laurent Touvet, préfet de la Moselle, préside ce vendredi 8 octobre un comité de suivi de ce phénomène**  
**À l'issue, il tiendra un point presse le:**

**vendredi 8 octobre 2021 à 16h**  
**Salle des fêtes de Carling**  
**3 rue de la Frontière**  
**57490 Carling**

- Nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre présence par retour de mail ou au 03 87 34 89 23 -

##### Contacts presse

Noëilly Ballabio : 06 18 36 20 07

Loïcia Lepage : 06 85 23 33 90

Mél : [pref-communication@moselle.gouv.fr](mailto:pref-communication@moselle.gouv.fr)

9, place de la préfecture – 57 034 Metz

Cabinet du préfet de la Moselle  
Service départemental de la  
communication interministérielle